Pour sauver la pharmacie

SPOT
SYNDICAT DES PHARMACIENS
— D'OFFICINE DE TUNISIE —

Information à nos patients

1er

À compter du
1er novembre 2026

Suspension du tiers payant CNAM

Chères patientes, chers patients,

Nous vous informons que le tiers payant CNAM est **suspendu** dans nos pharmacies, dans l'attente d'une régularisation de la situation.

Le tiers payant comprend :
Maladies ordinaires,
Maladies Choniques (APCI),
Accord préalable (AP).

Votre pharmacien reste à vos côtés pour vous accueillir, vous conseiller et vous accompagner.

Nous sommes conscients des désagréments occasionnés et vous remercions pour votre compréhension et votre confiance. Cette mesure vise à garantir la disponibilitié des médicaments.

Votre santé reste notre priorité